



AVIS D'APPEL A CANDIDATURE

CHEF DE LA DIVISION DES ETUDES GENERALES

I- DIPLOME, FORMATION ET EXPERIENCE PROFESSIONNELLE :

- Etre classé(e) au minimum à l'échelle 20 à l'Agence Urbaine ou son grade équivalent pour les candidats non appartenant à l'Agence Urbaine ;
- Etre titulaire d'un diplôme permettant l'accès au moins à l'échelle 17 à l'Agence Urbaine ou à son grade équivalent pour les candidats non appartenant à l'Agence Urbaine ;
- Avoir au moins 04ans de service effectif, en tant que titulaire ou détaché(e) à l'Agence Urbaine de Beni-Mellal ou à une autre Agence Urbaine, ou au moins 05ans pour les candidats non appartenant à l'Agence Urbaine ;
- Avoir occupé la fonction de Chef de Service.

Toutefois, par dérogation aux conditions susmentionnées, peuvent participer au présent appel à candidature, les candidats classés au moins à l'échelle 20 à l'Agence Urbaine ou à son équivalent pour les non appartenant à l'Agence Urbaine, occupant la fonction de Chef de Service pendant une période qui ne peut être inférieure à 02 ans et ayant une ancienneté qui ne peut être inférieure à 15ans de service effectif aux Agences Urbaines ou aux Administrations et Etablissements ou aux collectivités territoriales dont 04 ans de service, au moins, au grade précité.

II- QUALITES PERSONNELLES :

- Dynamique, motivé et sérieux ;
- Avoir un esprit de synthèse et une vision large sur la vocation du poste à occuper ;
- Avoir une vision perspective et une grande capacité d'intégration et de travail en équipe ;
- Disponibilité et mobilité dans le travail ;
- Avoir le sens de communication.

III- COMPETENCES REQUISES

- Avoir une maîtrise approfondie des textes, règlements, normes et procédures en matières de l'urbanisme et du foncier, ainsi qu'une large expérience en la matière ;
- Avoir une connaissance du territoire relevant du ressort territorial de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ;
- Avoir une maîtrise de l'outil informatique.
- Savoir convaincre, négocier et obtenir l'adhésion de ses interlocuteurs pour la mise en place des actions, procédures et plannings ;
- Savoir dimensionner les moyens nécessaires (humains, matériels et charge de travail) ;
- Savoir être à l'écoute de ses collaborateurs ;
- Savoir gérer l'interaction de son entité avec les autres entités de l'Agence Urbaine ;
- Maîtriser les techniques de planification et d'organisation ;
- Avoir un sens de l'organisation et de la rigueur, Sens de l'observation,
- Avoir un Sens du relationnel,
- Avoir un Sens de la confidentialité.



IV- DESCRIPTION DU POSTE :

Ce poste a pour missions et activités :

- Superviser la réalisation des études au niveau des entités rattachées à sa structure ;
- Définir les études générales à réaliser selon les besoins recensés au niveau de l'Agence Urbaine et assurer leur suivi de réalisation.
- Exploiter les résultats des études générales réalisées afin d'orienter les travaux de réflexion pour l'élaboration des plans d'aménagement et permettre la prise de décision sur la base d'analyses fiables.
- Suivre la collecte et le recueil des informations utiles à la réalisation d'études, par des enquêtes de terrain auprès des services extérieurs.
- Actualiser régulièrement les données, les statistiques et les études de type socio- démographiques et celles inhérentes au transport et à l'aménagement afin d'être constamment en conformité avec les attentes des populations.
- Assurer le suivi et la coordination entre les différents membres de son équipe.
- Assurer le suivi et/ou la réalisation des études de grande importance notamment celles se situant à un niveau stratégique ou liées aux grandes agglomérations urbaines.
- Suivre l'établissement des rapports de diagnostic relatifs aux plans d'aménagement.
- Réaliser des études sur les infrastructures relatives aux centres et sites nécessaires à l'élaboration d'un plan d'aménagement ou d'un projet urbain.
- Participer à la réalisation et le suivi des conventions.
- Assurer le suivi des études architecturales et des études d'aménagement réalisées.
- Participer aux réunions de coordination dans le cadre des sessions des conseils communaux.
- Créer et participer aux comités de suivi et de mise en œuvre des orientations des projets urbains.
- Approfondir les connaissances socio-économiques de la ville (situation actuelle), de leurs évolutions, des tendances, des contraintes et des perspectives de développement,
- Fournir des études et des analyses fiables et actualisées relatives aux aspects socio- démographiques et aux aspects ayant trait à l'aménagement et au transport.

V- DOSSIER DE CANDIDATURE

Toute candidature sera accompagnée :

- D'une demande munie de l'avis du responsable immédiat sur la compétence du candidat(e) ;
- Du Curriculum Vitae comprenant les qualifications du candidat et un aperçu de son cursus et son parcours professionnel, ainsi que des tâches et fonctions qu'il a occupées ;
- Le plan d'action et la méthodologie proposés par le candidat(e) concernant la gestion et le développement du poste concerné et l'amélioration de sa performance.

VI- DEPOT DE DOSSIER :

Les dossiers de candidatures doivent être déposés au bureau d'ordre de l'Agence Urbaine de Béni-Mellal ou envoyés par courrier postal à son siège sis à : **Boulevard Hassan II, quartier administratif, BP 569 Béni-Mellal 23.000, Maroc**, au plus tard le : **20/11/2023 à 16h30 délai de rigueur.**

N.B : les dossiers sont téléchargeables des sites :

- www.emploi-public.ma ou
- www.aubm.ma



Agence Urbaine de Béni Mellal

Boulevard Hassan II, quartier administratif, BP 569, Béni Mellal, 23000, Maroc
Tél : +212 5 23 48 40 64 - Fax : +212 5 23 48 52 60

Email : aubm@menara.ma
Web : aubm.ma

